



# Bulletin de l'ASL de "La Clairière"

N°12 – novembre 2013

## Édito

### LE MOT DU PRESIDENT

Notre allée fête cette année ses 24 ans : une jeunette !! face à Chevry qui souffle ses 40 bougies. Vous pouvez constater sur les photos ci-dessous combien notre cadre de vie a changé.



Le bureau de l'ASL travaille avec le souci de préserver la qualité et l'harmonie de notre cadre de vie dans le respect du cahier des charges.

Les enjeux pour votre allée de 24 ans sont de veiller à l'entretien mais aussi à l'embellissement de votre patrimoine, en particulier via nos espaces verts ; de gérer le budget avec rigueur, cohérence et discernement ; de faciliter nos diverses opérations d'entretien en recherchant des fournisseurs pour des achats groupés (portes d'entrée, nettoyage des toitures, ramonage des cheminées, taille de haies, élagage d'arbres etc.)

Des groupes de travail réfléchissent sur les thèmes suivants : la fibre optique, l'éclairage collectif, l'évolution du cahier des charges, la sécurité, les relations avec la mairie.

La composition du bureau a changé au mois de Juin dernier :

**Président de l'ASL** : Christian Lez (n°10) – **Vice-Président** : Olivier Aserin (n°103) – **Trésorerie** : Jean-Jacques Haïm (n°173) ; adjointe : Roselyne Boucher (n°147) – **Secrétariat** : Gérard Metzinger (n°163) ; adjointe : Marie-Françoise Leudet (n°119) – **Architecture** : Jean-Eric Bourée (n°166), Christian Lez (n°10) & Gaël Gohier (n°148) – **Espaces verts** : Corinne Hascoët (n°18) & Aliette Baud (n°179) – **Voirie et réseaux** : Benoît Unal (n°49) – **Animations** : Caroline Dussaussois (n°78) & Benoît Unal (n°49) – **Bulletin** : Marie-Françoise Leudet (n°119)

En conclusion et à l'approche de cette fin d'année, nous sommes probablement parmi les premiers à vous souhaiter de bonnes fêtes et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

## Sommaire

### AMELIORER LE CADRE DE VIE

Entretien : bilans

Une nouvelle opération groupée : le ramonage

Points à améliorer...

### PROFITER DE NOS ESPACES VERTS

#### ET LA FIBRE ?

#### VIVRE ENSEMBLE

Dans le respect

Dans un esprit d'entente

Dans la convivialité

#### LA PROCHAINE AGO

Si vous avez des photos de la Clairière des années 90, pouvez-vous nous les faire parvenir ? Elles nous aideront à montrer l'évolution de notre allée.

### AMELIORER LE CADRE DE VIE

#### Opération « démoussage »

Le printemps pluvieux n'a pas facilité les opérations de démoussage et pourtant vous êtes nombreux à avoir nettoyé toits et façades. Certains (quinze parmi vous) ont confié le travail à l'artisan Poyer, d'autres ont choisi une autre entreprise et d'autres encore se sont lancés eux-mêmes dans cette opération. Nous vous avions proposé trois types de produits mais il a été demandé à M. Poyer d'utiliser le produit le plus respectueux de l'environnement mais aussi le plus lent à agir et le plus sensible à la pluie...

Le démoussage est un des entretiens les plus visibles et il est bon pour notre résidence que vous ayez été nombreux à vous en préoccuper. L'automne et l'hiver arrivent, guère propices à ce genre d'opération, mais la gazette de mai 2014 vous en rappellera les bienfaits car il reste encore un bon nombre de maisons qui en auraient bien besoin.

#### Opération « Changement de portes »

À ce jour, 21 propriétaires ont exprimé le souhait de changer leur porte d'entrée à court ou moyen terme.

Les fournisseurs suivants ont été consultés : Galbe à Gometz le Châtel, Mary (Fichet) à Bures, Ouvertures à Bures, PG Fermetures aux Lisses et l'entreprise Roy à Gif-sur-Yvette. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et peut être enrichie par les informations que vous aurez pu recueillir par vous-mêmes. Nous vous invitons à nous les fournir afin de les partager avec les autres propriétaires de la Clairière. Ces entreprises ont

toutes une expérience et un savoir-faire reconnu, elles ont déjà installé des portes d'entrée dans des maisons de l'allée de la Clairière et se sont engagées à respecter les contraintes liées au cahier des charges (ces contraintes figurent dans le bulletin n°11). Les prix se situent dans une fourchette entre 2750 € (porte bois avec mousse de polyuréthane intégrée) et 5800 € (porte blindée Fichet) ce qui laisse un éventail de choix assez large pour couvrir les besoins que vous avez exprimés (Composant de portes – bois, aluminium, PVC – et niveau de sécurité, de la porte simple à la porte blindée).

Un tableau de synthèse ainsi que des documentations (coordonnées des entreprises, type de fourniture, prix indicatifs (ces prix sont négociés pour un achat groupé d'une dizaine de portes environ) sont accessibles sur simple demande à l'adresse mail de Christian Lez : [christian.lez@wanadoo.fr](mailto:christian.lez@wanadoo.fr) ou mobile 0687704727.

Nous pouvons à votre demande organiser des réunions le soir en semaine ou dans la journée le week-end avec ces fournisseurs afin de répondre spécifiquement à vos questions.

Par ailleurs, si vous ne souhaitez pas changer votre porte, vous pouvez changer uniquement le système de fermeture via votre serrurier préféré (coût approximatif entre 1500 et 2500 €)

### Ramonage des conduits de cheminée.

**Le règlement** (Article 31 du Règlement Sanitaire Départemental Type) :

Les conduits de fumée intérieurs ou extérieurs, fixes ou mobiles, utilisés pour l'évacuation des gaz de la combustion doivent être maintenus constamment en bon état d'entretien et de fonctionnement et ramonés périodiquement en vue d'assurer le bon fonctionnement des appareils et d'éviter les risques d'incendie et d'émanations de gaz nocifs dans l'immeuble, ainsi que les rejets de particules dans l'atmosphère extérieure.

Ce même article 31 indique qu'il faut faire ramoner les conduits de fumée **deux fois par an** pour les combustibles liquides et solides **dont une fois pendant la période d'utilisation** (art. 31.6). Il précise aussi que le ramonage doit être effectué par une entreprise qualifiée et qu'un certificat de ramonage doit être remis à l'usager précisant le ou les conduits de fumée ramonés et attestant notamment de la vacuité du conduit sur toute sa longueur.

**Vous voulez en savoir plus ?** Reportez-vous au Code général des collectivités territoriales, art. L.2213-26

**Nous vous proposons une action groupée avec l'artisan Johnny Scheck** pour bénéficier de tarifs préférentiels. Il effectuera le ramonage des conduits de fumée et des conduits de raccordement par le toit ou par l'intérieur selon les cas et vous remettra le certificat de ramonage. À cet effet, un formulaire a déjà été distribué en octobre dans vos boîtes aux lettres mais l'opération peut être prolongée pour le deuxième ramonage.

### Points à améliorer

Comme nous visons l'excellence dans notre allée... nous vous soumettons quelques points faciles à améliorer et qui rendraient notre environnement plus harmonieux encore.

### Le parcours du combattant : déposer le courrier dans une boîte à lettres

Ce pourrait être un jeu de piste : trouver la boîte à lettres de chaque maison mais ce devient vite le parcours du combattant ! Nous avons découvert cet imbroglio lorsque nous avons voulu distribuer gazette, compte-rendu ou tract pour opération groupée : certaines boîtes sont devant la haie, d'autres sur le côté, d'autres dans le mur du garage... mais d'autres encore sont bien cachées dans un creux de la haie, ou même quasiment recouvertes par des branchages. Pour atteindre la fente dans laquelle nous pourrons glisser notre missive, nous voilà obligé(e)s de nous aplatis sur la haie (tant mieux s'il ne pleut pas) ou de patauger dans la boue. Sportif... Et le facteur ou la factrice ? Pas sûr qu'ils apprécient ce jeu. Assurément ils connaissent bien la Clairière et trouvent plus facilement que nous les boîtes bien cachées... mais... si nous leur facilitons la tâche ?

Il ne s'agit pas d'uniformiser l'emplacement des boîtes à lettres mais simplement de respecter le travail de qui doit distribuer le courrier. D'ailleurs des réglementations existent : le décret n°2007-29 du 5 janvier 2007 stipule que « la distribution est subordonnée à l'existence, chez le destinataire, d'une installation de réception des envois de correspondance accessible et conforme aux spécifications établies dans le respect de la réglementation en vigueur... »

Le positionnement de la boîte à lettres est le suivant :



Dessous de la boîte à lettres à plus de 1m du sol

Dessous à moins de 1,5 m du sol

La boîte à lettres peut éventuellement être incorporée dans un pilier de portail ou dans un mur de clôture. Mais dans tous les cas, l'accès à la boîte doit pouvoir se faire directement de l'extérieur, sans difficulté et sans risque.

Il faut veiller à ne pas placer la boîte derrière un grillage. Il faut s'assurer que la boîte à lettres se situe hors de portée des chiens.

Et un petit coup de peinture ferait le plus grand bien à nombre de ces boîtes. Ce sont des détails de ce genre qui font l'harmonie d'un quartier.

### Les poubelles, un décor ?

Poser la question ainsi... c'est attendre la réponse « Évidemment, non ! » Et pourtant... regardez autour de vous le nombre de poubelle apparentes, certes les couvercles sont du plus beau jaune ou d'un joli bordeaux, mais il n'en reste pas moins qu'elles doivent être hors de vue. Ne les laissez pas sur le bord du trottoir mais ne les laissez pas non plus même dans votre jardin ou dans un local ouvert à la vue de tous les passants. Question d'harmonie.

Et question de civilité ? Peut-être certains pensent-ils se garer convenablement, au fond d'une raquette par exemple. Oui... mais comment dans ce cas-là le camion des éboueurs peut-il aller au fond de cette raquette ? Et voilà comment d'autres vont retrouver leur poubelle pleine en rentrant le soir !

## PROFITER DE NOS ESPACES VERTS

### L'embellissement de notre entrée principale

Lors du dernier bulletin, nous vous annoncions pour l'automne une surprise florale à l'entrée de la résidence... Le projet s'est mis en place pour embellir l'entrée principale et donner à notre allée un cachet qui la différencie des autres et la mette en valeur. Deux massifs vont encadrer le terre-plein central, l'idée étant de mélanger minéral et végétal avec une déclinaison dans les hauteurs et les espèces et de donner un aspect contemporain et harmonieux tout en étant facile d'entretien. Les travaux seront réalisés par un jeune entrepreneur-jardinier plein de créativité qui travaille déjà sur Chevry. Un tel projet a pour finalité de préserver et d'enrichir notre patrimoine vert.

### En automne, on prépare son jardin pour l'hiver en pensant au printemps...

« À la sainte Catherine, tout bois prend racine. »

La meilleure période pour scarifier et terreauter votre pelouse abîmée ? pour semer du gazon ? pour planter ses rosiers ? pour prévoir la floraison au printemps ? c'est maintenant ! c'est en automne...

**Tailler les haies** une dernière fois en automne pour éviter qu'elles ne pourrissent avec l'accumulation d'humidité.

**Soigner sa pelouse avant les grands froids :** ratissez les feuilles pour éviter que la pelouse manque de lumière et que les mousses ne se forment ; tondez une dernière fois vers le début du mois de novembre, à une hauteur inférieure à 5 cm. Outils bien utiles : scarificateur à main ou à moteur, balai à gazon, rouleau et épandeur.

### Planter bruyères et bulbes

L'automne est sans aucun doute la meilleure période pour planter vos bulbes qui fleuriront dès la fin de l'hiver, au printemps ou à l'été suivant.

Mais attention, tous les bulbes ne résistent pas au gel l'hiver ; voici quelques bulbes incontournables que vous pourrez laisser sans problème en terre, même en cas de gelées hivernales.

- ✓ La jacinthe avec ses superbes couleurs éclatantes de bleu, rose ou encore de blanc.
- ✓ La tulipe, sans aucun doute la plus courante et la plus connue des fleurs à bulbe fleurissant au printemps.
- ✓ Le perce-neige qui pointera son nez dès la fin de l'hiver. Sa petite taille en fait un sujet idéal à installer sur une pelouse où il se naturalise

facilement. En grand nombre, ils constituent un tapis fleuri ; en bordure, ils souligneront parfaitement une allée ou les courbes d'un massif. Il se plaît aussi en rocallie ombragée.

- ✓ Le narcisse, l'incontournable des fleurs à bulbe forme de magnifiques taches de couleur jaune ou blanche et illumine les jardins dès le début du printemps.
- ✓ Le crocus, avec ses fleurs unies, panachées, rayées ou encore dégradées peut se décliner en différentes couleurs.

Les bulbes doivent être plantés dans la terre à une profondeur d'environ deux ou trois fois leur taille. Le pliantoir à bulbes vous permet facilement de faire un trou suffisamment large et profond. Vous placez ensuite les bulbes dans la terre, leur extrémité pointue vers le haut, les recouvrez de la terre du pliantoir et appuyez fermement. Et voilà... il n'y a plus qu'attendre le printemps !

Et si vous voulez aussi avoir des fleurs avant le printemps... plantez par exemple pensées et violettes cornues.

Voici enfin quelques petits gestes à ne pas oublier pour anticiper les premières gelées :

- ✓ Recouvrir les massifs fleuris, roses et autres plantes qui résistent mal au gel de brindilles de bois ou de feuilles ou encore emballées dans du papier bulle ou un matériau similaire. Déerrer les bulbes d'été comme les dahlias et les conserver dans un carton bien aéré.
- ✓ Rentrer les plantes en pot à l'intérieur ou les placer à l'abri.

Avec l'arrivée de l'hiver, nous pourrons nous reposer des tâches de jardinage. Mais attention, il sera vite temps de s'y remettre !

### Mais qui donc a coupé mes boutons de roses ?

S'il vous est arrivé de trouver vos rosiers – ou vos géraniums – délicatement coupés au niveau des fleurs, vous vous êtes peut-être demandé « mais qui donc a coupé mes fleurs de cette façon ? ». N'accusez pas vos voisins ni un quelconque lutin mal intentionné...

Le coupable ? C'est lui... pris en flagrant délit !



Nous avons la chance de vivre dans un cadre particulièrement protégé qui nous permet même d'avoir de nouveaux animaux de compagnie : en voilà un, confortablement installé au pied de notre lilas pour une sieste réparatrice.



## **Et les arbres ?**

Dans le bulletin de l'an passé, nous évoquions le fait qu'il est de tradition d'**élaguer en automne**, après la chute des feuilles, quand les arbres sont au repos, mais avant qu'il ne fasse trop froid et surtout qu'il ne gèle. Plus un arbre gagne en hauteur plus il sera difficile de l'élaguer et plus il risquera de faire des dégâts. Et si vous admirez vos arbres, pensez aussi que ceux-ci font de l'ombre... une ombre qui n'est pas nécessairement souhaitée par vos voisins. Un arbre trop haut est une gêne réelle : il assombrit telle pièce de la maison voisine, il empêche gazon ou arbustes de croître correctement. Assurément nous aimons la nature mais nous vivons dans une résidence, nous ne sommes pas seuls : pensez à vos voisins, entretenez vos arbres.

## **Et puisque nous parlons d'arbres...**

### **Couper des arbres ?**

Sûrement allez-vous être surpris que de si beaux platanes soient abattus sur la rocade (face aux numéros 66, 96 et 111). Leurs racines ont en effet soulevé le béton des trottoirs et de la chaussée, menaçant aussi les soubassements des murets et elles vont bien sûr continuer leur travail de démolition. Cet abattage est devenu nécessaire car ces arbres ont pris une hauteur telle que plus on attend, plus les dégâts vont s'amplifier et plus le prix de l'abattage sera élevé.

Sachez toutefois que nous avons un patrimoine vert à préserver et que, à proximité des anciens platanes, un ou deux arbres plus petits et mieux adaptés à notre environnement de résidence seront très vite plantés en remplacement.

## **ET LA FIBRE ?**

**Bonne nouvelle :** nous sommes toujours sur une commercialisation début 2014. Tout s'est déroulé sans difficulté : une fois l'aiguillage (opération qui consiste à passer un câble d'acier fin pour tirer le câble) réalisé, les techniciens ont pu tirer les câbles de fibre optique jusqu'aux chambres de raccordement de la Clairière. La mise en place de répartiteurs optiques dans les chambres (soudure de jarretières optiques équipées de connecteurs sur le câble multi-fibres) a suivi ; reste désormais la commercialisation avec le raccordement final fait par le Fournisseur d'Accès Internet (F.A.I.) de votre choix à un prix forfaitaire, début 2014. L'appel d'offres auprès des opérateurs se déroule sur une période de deux mois, ce qui explique que nous arriverons au terme de l'épopée début 2014.

Le F.A.I. proposera de vous raccorder en fibre optique en utilisant le même chemin que pour le téléphone aujourd'hui, avec les fourreaux et les chambres de tirage existants. L'emplacement de la prise optique sera à voir avec le F.A.I. ; c'est sur celle-ci que sera installée la « box optique » qui communiquera avec vos appareils connectés : téléphone, ordinateur, téléviseur et autres. La plupart des boxes de dernière génération sont

déjà pourvues d'un connecteur optique de l'Internet très haut débit.

## **VIVRE ENSEMBLE**

### **Dans le respect de tous**

Rappeler les règles de gazette en gazette n'est pas une facilité éditoriale mais une nécessité... En voici quelques-unes qu'il serait bon de respecter :

- ➲ Rouler à 20km/h.
- ➲ Se garer de façon à ne pas gêner ses voisins ni les voitures qui passent ; ne pas squatter les places de stationnement communes en les transformant en 3<sup>e</sup> place de garage.
- ➲ Respecter la tranquillité de chacun : le bruit est considéré comme une des principales causes de nuisances de la vie en société.

Voici les horaires de bricolage donnés par la mairie de Gif : les jours ouvrables, de 8h30 à 19h (en respectant l'heure du déjeuner), le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche, de 10h à 12h. Il serait toutefois judicieux de ne pas s'autoriser cette plage dominicale.

Des règles simples et de bon sens !

### **Dans la sécurité**

Si après le pic du printemps, la série de cambriolages a connu une décrue, les rondes faites par la gendarmerie ayant sûrement eu un effet dissuasif, nous avons eu à déplorer plusieurs actes de vandalisme : des tags à répétition sur les murs de certains d'entre vous et récemment un saccage de massifs de fleurs et de palissades le long du chemin piétonnier.

Il est difficile de prévenir ce genre de malveillance purement gratuite, mais il faudra réfléchir ensemble à ce problème.

### **Dans la convivialité**

**Les maisons décorées :** gardons ce genre de tradition qui donne un esprit de fête à notre allée. Alors laissez libre cours à votre créativité. Les dates du concours ?

**Du 14 Décembre 2013 au 10 Janvier 2014**



**Le déjeuner en blanc** du 23 juin a encore connu un vrai succès malgré la météo capricieuse. C'est un moment de convivialité que nous souhaitons faire perdurer. Notez le prochain rendez-vous :

**dimanche 8 juin 2014.**

**Prochaine Assemblée Générale Ordinaire :**  
**jeudi 27 mars 2014.**

**Et le bulletin ?** Ce nous serait utile de savoir... déjà si vous le lisez (!), ensuite ce que vous en pensez. N'hésitez donc pas à faire part de vos remarques et suggestions ou bien à l'adresse de l'ASL [hameaudelaclairiere.asl@laposte.net](mailto:hameaudelaclairiere.asl@laposte.net) ou directement à Marie-Françoise Leudet [mfrancoise.leudet@sfr.fr](mailto:mfrancoise.leudet@sfr.fr)